

Une pénurie criante de l'or noir (page 3)



Pour pas mal de citoyens, se rendre au travail relève d'un parcours de combattant. Les courses en ville coûtent les yeux de la tête.

GOVERNANCE



Formations politiques

Projets des formations politiques : rien que des déclarations abstraites (page 2)

COOPERATION



Banque Mondiale

Banque Mondiale : Vers un appui budgétaire direct ? (page 5)

ELEVAGE



Fièvre aphteuse

Des cas de fièvre aphteuse déclarés à Cibitoke (page 7)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24.

Editorial Marburg : Les autorités sanitaires en alerte maximale



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication

Le ministère de la Santé publique et de Lutte contre le Sida vient de sortir un communiqué sur les mécanismes de prévention contre la fièvre hémorragique à virus Marburg

qui sévit en Tanzanie. Dans ce communiqué, le ministre Lydwine Baradahana informe que les régions affectées par cette épidémie sont directement frontalières avec le Burundi. Cette maladie est hautement contagieuse et très mortelle. Chez les malades, la létalité peut aller jusqu'à 90%, prévient-elle. D'où l'intérêt de prendre des mesures de prévention individuelles et collectives bien qu'aucun cas n'ait été notifié dans notre pays. « Toute la population en général et celle des provinces frontalières avec la Tanzanie en particulier doivent rester vigilants pour prévenir l'importation et la propagation de cette maladie sur notre territoire ».

Et le ministre Baradahana de rappeler que les personnes affectées présentent des symptômes, telles qu'une fièvre élevée, des maux de tête sévères, une fatigue extrême, des douleurs musculaires, un mal de gorge, des saignements, des vomissements et des diarrhées.

Cette maladie à virus de Marburg se transmet, soit par contact direct avec les fluides corporels d'une personne infectée, soit par contact avec des objets et/ou surfaces contaminés par une personne malade ou encore par manipulation des animaux sauvages qui constituent les principaux réservoirs du virus.

Les autorités sanitaires ont pris

la menace au sérieux. Raison pour laquelle, le ministère de la santé vient d'annoncer une série de mesures préventives qui incluent le renforcement des mesures de contrôle sanitaires sur frontières terrestres, maritimes et aériennes. Il est prévu également le déploiement d'un laboratoire mobile pour diagnostiquer les cas suspects, le repositionnement des kits de prévention et de prise en charge au niveau des formations sanitaires à haut risque et l'aménagement de structures dédiées au traitement des cas confirmés.

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida invite la population à observer des mesures

préventives, à savoir : le lavage fréquent des mains à l'eau propre et du savon, fréquenter un centre de santé le plus proche dès l'apparition des signes de la maladie et éviter les contacts physiques avec des personnes malades ou des corps sans vie dont ignore les causes du décès.

Le Gouvernement tient à rassurer la population que le système de santé est en alerte maximale. Toutes les dispositions ont été prises pour prévenir et prendre en charge tout cas éventuel. La population est appelée à ne pas céder à la panique ni aux rumeurs autour de la maladie.

GOUVERNANCE

Projets des formations politiques : rien que des déclarations abstraites

Lors des campagnes électorales, les formations politiques exhibent leurs projets de société, généralement de manière orale, sans documentation écrite. Nombre d'observateurs estiment que cette situation peut conduire à un manque de concrétisation des promesses faites lors des campagnes électorales. La société civile souligne qu'il est impératif que les partis politiques élaborent des projets bien planifiés et rédigés afin d'assurer leur clarté et leur faisabilité

Certains partis politiques ont des projets de société dans leurs dossiers qui devraient normalement orienter leurs programmes lors des campagnes électorales. Malheureusement, rares sont ceux qui intègrent réellement ces projets dans leurs slogans et discours », souligne Hamza Venant Burikukiye, représentant légal de l'Association CAPES+. Selon lui, certains partis semblent opportunistes en se limitant à des slogans ou à des mots tirés de divers contextes, sans véritable substance ni fondement.

M. Burikukiye affirme que l'absence d'écrits clairs et structurés de la part de certains partis est révélatrice d'un manque de maturité de la part de leurs dirigeants. « Ils semblent davantage préoccupés par l'accès

aux postes et l'enrichissement personnel que de servir le peuple et le pays. »

Gabriel Rufyiri, président de l'Olucome, abonde dans le même sens. « Les partis politiques ont tendance à privilégier des slogans percutants visant à toucher les émotions des électeurs. » Pour lui, il faut privilégier des projets écrits, raisonnables et en phase avec les préoccupations citoyennes et accompagnés d'indicateurs de résultats clairs. De son côté, Hamza Venant Burikukiye souligne l'importance pour les partis politiques de présenter des programmes réalistes, loin des idéaux fantasques, tout en mettant en avant une réelle valeur ajoutée par rapport aux initiatives existantes.

Des projets réellement destinés à développer le pays

« De nombreux partis politiques émergents cherchent avant tout à se forger une place sur l'échiquier politique, sans s'attacher à transformer véritablement les choses pour favoriser le développement », fait savoir Faustin Ndikumana, directeur national de Parcem. D'après lui, cette situation entraîne une stagnation presque omniprésente au sein de ces formations politiques.

Il souligne qu'un parti qui se soucie beaucoup plus de son positionnement ne prend jamais le temps de planifier ses projets de société, alors que l'article 29 de la loi du 10 septembre 2011, qui régit les partis politiques stipule que ces derniers doivent présenter un projet de société cohérent comportant des objectifs précis dans les domaines politique, économique, social et culturel.

Actuellement, le président de la République évoque la vision 2040-2060 comme étant un projet de société, indique Faustin Ndikumana. « Il ne s'agit pas d'un véritable projet de société, mais plutôt d'une orientation. Un projet de société vise la transformation de la vie des citoyens ainsi qu'à refléter la philosophie et l'identité du parti. »



Gabriel Rufyiri : « Il est impératif que les partis politiques planifient des projets écrits, raisonnables et en phase avec les préoccupations citoyennes, accompagnés d'indicateurs de résultats clairs ».

Il souligne l'urgence d'opérer des changements dans des domaines cruciaux tels que la justice et la gestion économique et que ces évolutions doivent être clairement communiquées aux citoyens. « Malheureusement, cela reste souvent négligé, laissant un vide dans les projets proposés par les partis politiques. »

Une éducation électorale indispensable avant les élections

Pour sensibiliser les citoyens et les inciter à s'engager dans le processus politique, qu'ils soient des fervents militants ou opposants au pouvoir en place, Denis Banshimiyubusa, politologue et professeur d'universités souligne que les partis politiques doivent se mobiliser sur le terrain pour éduquer les électeurs, un processus qu'il appelle « socialisation politique ».

Cependant, le politologue précise qu'il ne suffit pas pour un parti de se concentrer uniquement sur sa propre promotion lors des rencontres avec les électeurs-les meetings. « Il est essentiel qu'il aborde également les enjeux nationaux et explique les lois en

à adopter durant la période électorale. »

Les préoccupations des citoyens avant tout

Dans de nombreux cas, poursuit le président de l'Olucome, les considérations mises en avant par les partis politiques ne reflètent pas les véritables préoccupations des citoyens, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales. « Les partis politiques n'abordent jamais les projets de société qui répondent réellement aux besoins des citoyens. » Gabriel Rufyiri exhorte les responsables des partis à respecter strictement la Constitution ainsi que les principes démocratiques. « Ils doivent mettre en lumière les préoccupations des citoyens et les articuler autour d'indicateurs objectivement vérifiables. Il est également important que les programmes des partis soient clairement rédigés et présentés aux citoyens. »

D'après le président de l'Olucome, le ministère de l'Intérieur, par le biais de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) devrait s'assurer que les programmes des partis politiques soient soigneusement examinés et qu'ils ne se limitent pas à de simples slogans. M. Rufyiri suggère également que ces programmes devraient être évalués avant le début de chaque nouveau mandat pour garantir leur pertinence et leur faisabilité.

Jonathan Nzoyibonera

BurundiEco
Rédaction: 020 22 277 868 / 658 00014

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design

Référence CNC : 100/CNC/236/2012
Parution le vendredi
Directeur de publication et Rédacteur en chef : Benjamin Kuriyo
Rédacteur en chef adjoint: Mélance Maniragaba
Service commercial : +257 22 277868 / 65800014

Taux de change du 24 Janvier 2025		
	Marché officiel	
Monnaies étrangères	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2895	2942
Euro	3026	3075
Shi. Kenyan	22,4031	22,7644
Shi. Tanzanien	1,1562	1,1748
Shi. Ougandais	0,7858	0,7985
Fr Rwandais	2,0911	2,1248

Les commerçants spéculateurs dans le viseur

Les récentes mesures prises pour en finir avec la spéculation autour des produits Brarudi restent sans effet. Ces mesures n'ont rien avoir avec la pénurie criante de boissons alcoolisées. Par contre, la hausse des prix des produits Brarudi est intimement liée aux difficultés d'approvisionnement et la rareté des boissons.

La pénurie des boissons produites par Brarudi persiste depuis des mois. De nombreux bars restent fermés pendant plusieurs jours, car leurs propriétaires rencontrent des difficultés pour se réapprovisionner ou ont été sommés de fermer pour spéculation. Dans un contexte de rareté des boissons, les détenteurs des débits de boissons ont du mal à respecter les prix officiels. Ces boissons sont alors vendues à des prix beaucoup plus élevés, même dans de simples bistrot ou boutiques. Malgré cette situation, tout commerçant qui tente d'augmenter les prix des boissons a des ennuis avec l'administration locale ou la police. Pourquoi? Parce que depuis fin 2024, le gouvernement a intensifié les efforts contre les commerçants spéculateurs.

A titre illustratif, dans un communiqué publié le 15 novembre 2024, le ministre de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique, Martin Niteretse, a instruit aux gouverneurs des provinces et au maire de la ville de Bujumbura qu'ils devaient sanctionner tout commerçant qui spéculait sur le sucre et les produits Brarudi. Ce n'est pas tout, un autre communiqué sorti le 2 janvier 2025, le bureau chargé de l'information,

de la communication et du porte-parolat de la présidence de la République du Burundi a appelé tous les Burundais à protéger l'économie nationale, à dénoncer les spéculateurs, ceux qui cachent des marchandises pour en augmenter les prix et ceux qui se livrent au commerce illégal. Une récompense de 10 % de l'amende infligée à l'auteur du délit sera accordée à toute personne qui dénoncera ceux qui portent atteinte à l'économie nationale.

Une batterie de mesures pour quels effets ?

Suite à de telles déclarations, les autorités administratives, tant à Bujumbura qu'à l'intérieur du pays, se sont mobilisées pour s'assurer que la vente des boissons Brarudi respecte bien les prix officiels. Les commerçants pris en flagrant délit ont été sanctionnés et certains ont vu leurs bars fermés définitivement. Par exemple, le 18 décembre 2024, l'administrateur de la commune de Ntakangwa, Ernest Niyonzima a ordonné la fermeture définitive de 33 débits de boisson qui ne respectaient pas les prix fixés par le gouvernement.

Cependant, la majorité de ces bars ont rouvert quelques jours après. Comment cela s'est-il passé ? La mairie de Bujumbura a mis en place une commission chargée du suivi, du contrôle et du respect des prix, et c'est cette commission elle-même qui a donné l'autorisation de réouverture, selon les propos de M. Niyonzima dans une interview accordée à la RTNB le 7 janvier 2025. Cependant, Edouard Mukoko, président de ladite commission a reconnu avoir autorisé la réouverture d'un seul bar. De plus, il a expliqué que la commission se heurte à



La stabilisation des prix des produits Brarudi est difficile tant qu'ils sont rares.

de nombreux défis notamment le manque de collaboration de certains administratifs qui refusent de dénoncer ou de sanctionner les commerçants spéculateurs.

Quid de la licence d'exploitation des débits de boisson ?

De plus, la licence d'exploitation des débits de boissons prête à confusion, car il est parfois difficile de savoir quels commerçants la possèdent. Par conséquent, la hausse des prix des boissons Brarudi est, dans une large mesure, généralisée.

La licence d'exploitation est annuelle et permet d'ajuster les prix des boissons Brarudi en ajoutant certains frais. Les débits de boissons qui respectent les prix officiels paient 50 000 FBu, tandis que ceux qui augmentent le prix d'une bouteille de 200 à 500 FBu doivent payer entre un million et deux millions de FBu. Enfin, le montant atteint entre trois et quatre millions de FBu si l'ajout est de 1 000 FBu ou plus.

Les commerçants expliquent que la hausse des prix des produits Brarudi est liée aux difficultés

d'approvisionnement. Les grossistes peinent à approvisionner leurs stocks. Ce qui oblige les tenanciers de bars à acheter les produits auprès de collègues ayant réussi à s'approvisionner à temps, souvent à des prix beaucoup plus élevés. Pour compenser cette hausse des prix, les tenanciers réajustent également leurs prix de vente. Par exemple, la Primus de 72 cl et l'Amstel de 65 cl se vendent autour de 5 000 FBu alors que leurs prix officiels sont respectivement de 2 500 FBu et 3 500 FBu.

Gilbert Nkurunziza

TRANSPORT

Crise des hydrocarbures

Le secteur du transport en commun durement touché

Avec la pénurie criante du carburant, marcher n'est plus un choix mais une obligation dans la capitale économique. Durant les heures de pointe, plusieurs piétons se hâtent pour rejoindre le centre-ville. Les travailleurs arrivent fréquemment en retard au service après plusieurs heures d'attente des bus sans succès. Reportage.

Ce mardi 21 janvier 2025, à 6 h 20, un reporter du journal Burundi Eco s'est retrouvé au terminus des bus de Carama (Nord-Ouest de la capitale économique). Sur place, environ 200 personnes font la queue pour attendre un bus en direction du centre-ville. Les passagers disent qu'aucun bus n'a garé à cet endroit depuis l'aube. Le désespoir se lit sur les personnes présentes, surtout celles qui occupent les places de derrière. Elles vont sans doute arriver en retard, car les activités quotidiennes commencent généralement à 7 h 30 ou 8 h. Ce qui signifie que certains s'exposent à des sanctions ou risquent de rater des rendez-vous de travail.

C'est le cas de ce jeune homme qui doit rencontrer au bureau dans la matinée. « Je suis arrivé au parking à 6h, dans l'espoir de trouver un bus très tôt et d'arriver au centre-



A Carama, au Nord de la ville de Bujumbura, les passagers se battent pour obtenir une place dans le bus.

ville au plus tard à 8 h. Il me semble que je vais rater mon rendez-vous, un rendez-vous à ne pas manquer », se désole le jeune homme avec un cartable sur le dos. Quelques minutes plus tard, lassé d'attendre, il a décidé de prendre une moto vers Kinama pour tenter de trouver un autre moyen de déplacement.

Enfin, un gros bus d'une capacité de

60-80 personnes débarque vers 7 h. Malheureusement, faire la queue n'a pas été d'une grande utilité, car, l'attente a été longue et les passagers se bousculent. La file d'attente se transforme en un attroupement devant la portière. Pour avoir une place dans le bus, il aurait fallu se battre. Les personnes relativement faibles, comme les femmes avec des enfants, se mettent de côté de peur

d'être blessés. Dix minutes plus tard, tous les sièges sont occupés et le bus démarre, laissant derrière lui un bon nombre de passagers désespérés, y compris ceux tenaient les premières positions.

Après cette scène chaotique, ceux qui pouvaient encore tenter leur chance ont pris des motos ou des vélos en direction de Kanga (Kinama), à environ 3 km, pour espérer trouver un autre bus. Nous avons fait de même et avons payé un taxi-vélo à 1000 FBu pour y arriver. Là aussi, les gens faisaient la queue, et au moins 100 personnes attendaient un bus. Contrairement à la gare de Carama, des bus de 35 places arrivent de temps en temps pour prendre les passagers. Nous avons attendu environ 30 minutes avant que notre tour n'arrive. Nous sommes partis à 8 h 10 et sommes arrivés au centre-ville de Bujumbura à 9 h. Ces tracasseries nous ont fait perdre deux heures et 40 minutes. Ce qui est synonyme de retard pour toute personne devant arriver au travail avant 8 h du matin.

La pénurie de carburant, source de tous les maux

La pénurie de carburant paralyse les transports en commun. Elle touche un grand nombre de personnes. Les taxis-voitures sont devenus très coûteux. Pour se déplacer de Kamenge vers le centre-ville, le coût de transport

varie entre 30 000 et 40 000 FBu. La raison principale de cette hausse est la pénurie de carburant dans les stations-service. Les automobilistes s'approvisionnent au marché noir. La lutte musclée contre le commerce du carburant en contrebande a provoqué une hausse vertigineuse des prix. Un bidon de 20 litres d'essence frôle les 500 000 FBu. Pourtant le tarif d'un litre d'essence est fixé à 4000 FBu au niveau des stations-service qui restent à sec pour la plupart du temps.

Pour pas mal de citoyens, se rendre au travail relève d'un parcours de combattant. Les courses en ville coûtent les yeux de la tête. Par exemple, une femme vivant à Nyabugete, au Sud de la ville de Bujumbura affirme qu'elle dépense entre 5000 et 10 000 FBu chaque jour pour ses déplacements. Elle rejoint le centre ville en taxis collectifs (connus sous le nom de Canga Canga) avant de monter à bord d'un bus vers Kajaga ou se trouve son poste d'attache. Pour de nombreuses personnes, à Bujumbura, se déplacer à pied reste le seul moyen par rapport aux engins motorisés. Cependant, cela n'est pratiqué que pour ceux qui vivent dans les quartiers proches de la ville. Sinon, se déplacer à pied tous les jours sur des dizaines de km s'avère épuisant.

Gilbert Nkurunziza

Nouveau découpage administratif pour plus d'efficacité ?

A l'issue des élections de 2025, le pays sera administré selon un nouveau découpage administratif. Désormais, le nombre de provinces passe de 18 à 5 alors que les communes ne dépassent pas 42 circonscriptions. Les points de vue divergent sur les retombées positives de cette politique de décentralisation

La nouvelle loi portant détermination et délimitation des entités administratives fixe le nombre de provinces à 5. Il s'agit de Buhumuza qui regroupe les anciennes provinces de Cankuzo, Ruyigi et Muyinga, de Bujumbura qui regroupe les anciennes provinces de Bujumbura, Bujumbura mairie, Cibitoke et Bubanza, de Burunga qui rassemble les provinces de Makamba, Bururi et Rutana, de Butanyerera qui comprend provinces de Kayanza, Ngozi et Kirundo et de Gitega formée par les anciennes provinces de Gitega, Mwaro, Muramya et Karusi. Le nombre de communes passe de 119 à 42 tandis que le nombre de zones a augmenté passant de 375 à 451.

De plus, le nombre de collines et quartiers connaîtra une augmentation, passant de 2 911 à 3 044. Les chefs-lieux des cinq provinces se situent respectivement dans les villes de Cankuzo, Bujumbura, Makamba, Ngozi et Gitega. Avec ce redécoupage, le nombre de sénateurs a chuté drastiquement passant de 39 à 13 sénateurs. Cependant, l'effectif des députés n'a pas été modifié. L'Assemblée nationale compte 122 députés.



Bien que le Burundi soit petit pays, il était nécessaire d'avoir de grands espaces pour la production, afin de réduire la lourdeur administrative.

Des réformes à faible portée

Gabriel Rufyiri, président de l'Observatoire de la lutte contre la corruption et les malversations économiques (OLUCOME) indique que les problèmes de l'administration burundaise ne résident pas dans la réduction des coûts administratifs, mais plutôt dans l'efficacité de l'administration, tant au niveau central qu'au niveau local. « Il est crucial d'organiser des états généraux de l'administration

burundaise et de mener une réforme en profondeur de celle-ci », a-t-il suggéré. Selon lui, dans notre pays l'administration souffre de nombreux dysfonctionnements de manière générale et des réformes substantielles sont nécessaires tant au niveau administratif qu'au niveau de l'appareil étatique en entiereté.

M. Rufyiri plaide pour une organisation de l'administration et de l'État inspirée du modèle de l'Office Burundais des Recettes (OBR) actuel, mais

avec la participation d'experts indépendants, voire internationaux. « Sans une telle réforme, il sera très difficile pour le pays de progresser avec l'administration telle qu'elle est actuellement organisée » ajoute-t-il.

Redécoupage administratif, une mesure importante

Le nouveau découpage administratif a des avantages comme il peut avoir des inconvénients. Selon Francis Rohero, l'initiateur du mouvement orange au Burundi et candidat indépendant aux présidentielles de 2020, bien que le Burundi soit un petit pays, il était nécessaire d'avoir de grands espaces pour la production afin de réduire la lourdeur administrative. « Il est impensable que dans un pays aussi petit que le nôtre, nous ayons autant d'autorités administratives. Si vous souhaitez produire ou entreprendre des activités économiques, vous devez parfois passer par de nombreux responsables qui peuvent, des fois, vous refuser. Réduire le nombre de provinces et de communes est donc une mesure importante pour le Burundi », explique-t-il.

Par contre, Francis Rohero indique que si un pays est vaste sans une bonne collaboration et une administration efficace, des difficultés surgiront toujours. Il donne l'exemple d'une personne vivant à Bukeye : si elle ne trouve pas les services dont elle a besoin dans sa zone, elle sera obligée de se rendre à Gitega pour les obtenir ce qui peut s'avérer donc difficile.

Ainsi, une organisation optimale du découpage exige une efficacité

des services administratifs à la base, afin que les citoyens ne soient pas contraints de se déplacer jusqu'au gouverneur. L'avantage d'un tel découpage, affirme-t-il, réside donc dans la possibilité de mieux répartir les tâches et d'améliorer l'efficacité de la production. Toutefois, cela doit s'accompagner de services administratifs de qualité, afin d'éviter que les habitants ne se sentent obligés de quitter leur domicile pour obtenir des services administratifs.

Des retombées économiques, mais...

Sur le plan économique, M. Rohero annonce que la réduction du nombre d'autorités administratives pourrait, en quelque sorte, favoriser la création de richesse car, le fait de devoir rémunérer un grand nombre de gouverneurs et d'administrateurs représentait peut-être une charge importante pour le Burundi. « Réduire ce nombre permettra de limiter les coûts liés à ces fonctions et faciliter les activités économiques. Ce qui pourrait améliorer la situation financière du pays ».

À titre d'exemple, il explique qu'une personne résidant dans la nouvelle province de Butanyerera pourrait traverser la distance allant de Kayanza à Kirundo sans rencontrer autant de fonctionnaires administratifs qui, parfois, freinent son élan ou compliquent ses démarches. Il ajoute que cette simplification permettra également aux acteurs économiques de mieux se concentrer sur leurs activités sans avoir à surmonter des obstacles administratifs excessifs.

Aline Niyibigira

SANTE

Le diabète, ce danger qui guette nos enfants

L'ignorance nous pousse à considérer le diabète comme une maladie moins fréquente chez les enfants et les jeunes. Pourtant, les diabétologues alertent sur la prévalence du diabète de type 1 chez les enfants et les jeunes dans notre pays. Malheureusement, les mesures de riposte restent limitées par les défis liés à la rareté et la cherté de l'insuline, à l'insuffisance du personnel soignant, etc.

Le diabète chez les enfants et les jeunes est une réalité au Burundi, même si elle est méconnue du grand public. Les statistiques avancées par le Centre de Lutte contre le Diabète (CELUCODIA) montrent que les cas des jeunes diabétiques augmentent de façon exponentielle. Ainsi, le nombre de personnes âgées de 0 à 24 ans souffrant de diabète est passé de 30 en 2012 à 268 en avril 2023, rien qu'au Centre de Santé Musaga.

Selon le Dr Elcy Bénita Kaneza, chez les enfants et les jeunes au Burundi, le diabète le plus fréquent est de type 1. Celui-ci se caractérise par une production insuffisante d'insuline dans le corps. Dans ce cas, le patient doit s'en injecter quotidiennement. Selon l'OMS, on ne connaît pas la cause du diabète de type 1 et à l'état actuel des connaissances. Pire encore, il n'existe aucun moyen de prévention.



« A part que les médicaments, surtout l'insuline, ne sont pas toujours disponibles, ils sont chers et inaccessibles pour les patients à moyens limités ».

Pas à l'abri du diabète de type 2

Pour le diabète de type 2, l'organisme est incapable d'utiliser correctement l'insuline. Ce qui peut entraîner une hyperglycémie

en l'absence de traitement. Le surpoids, le manque d'exercice et une prédisposition génétique contribuent à l'apparition du diabète de type 2. Ce diabétologue précise qu'avec le changement du mode de vie, les enfants et les jeunes

Burundais ne sont pas à l'abri du danger.

Dr Kaneza explique que ce type de diabète est favorisé par une alimentation très riche en graisses, la consommation excessive de produits sucrés, mais aussi par la diminution de l'activité physique. Selon elle, certains enfants, surtout dans les centres urbains, sont exposés à ce type de diabète.

Contrairement au diabète de type 1, le diabète de type 2 peut être évité. Dr Kaneza conseille aux parents de ne pas céder aux caprices et aux préférences de leurs enfants, mais plutôt de leur donner une alimentation équilibrée. Pour ce qui est de la sédentarité, Dr Kaneza conseille aux parents d'éviter que les enfants passent des heures devant les écrans de téléphones ou de postes téléviseurs, mais plutôt de les encourager à participer à des jeux dynamiques.

Quels en sont les symptômes ?

Selon l'OMS, les symptômes du diabète sont, entre autres : une soif intense, un besoin d'uriner plus souvent que d'habitude, une vision floue, une sensation de fatigue, une perte de poids, etc.

Avec le temps, le diabète peut provoquer des lésions vasculaires au niveau du cœur, des yeux, des reins et des nerfs. Il est important de poser le diagnostic précocement pour éviter les pires effets du

diabète de type 2. La meilleure façon de dépister le diabète tôt est de consulter un prestataire de soins pour faire régulièrement des examens et des analyses de sang.

Une prise en charge trop onéreuse

L'un des principaux défis dans la prise en charge du diabète au Burundi est le manque de médicaments. Le docteur Kaneza explique qu'à part que les médicaments, surtout l'insuline, ne sont pas toujours disponibles, ils sont chers et inaccessibles pour les patients à moyens limités. « Une personne qui souffre du diabète de type 1 ne doit jamais arrêter son insuline, sinon elle peut subir des complications graves voire mortelles », précise-t-elle. À ce sujet, elle demande que les médicaments pour les diabétiques soient facilement accessibles et gratuits.

Elle souligne également la nécessité d'une éducation des patients et de leurs familles pour accompagner un diabétique. Il y a également une insuffisance du personnel soignant formé sur la prise en charge des diabétiques. Les faibles revenus des familles des diabétiques ne leur permettant pas de se procurer des appareils pour mesurer quotidiennement la glycémie, constitue un autre défi.

Florence Inyabuntu

Banque Mondiale : Vers un appui budgétaire direct ?

La Banque Mondiale (BM) se dit prête à octroyer un appui budgétaire au gouvernement. Cela résultera des discussions en cours dans le cadre du partenariat pays. Elle appuiera également l'approvisionnement en carburant, si les autorités habilitées mettent en place une stratégie adéquate. Ces informations ressortent d'une conférence de presse sur les réalisations du cadre de partenariat pays 2019-2024. La BM déplore par ailleurs les défis liés au manque de carburant et le processus de passation des marchés qui traîne



Hawa Cissé Wagué, Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Burundi : « L'appui budgétaire pour le pays est une question qui sera évaluée dans le cadre de nos discussions pour le nouveau cadre de partenariat pays ».

« L'appui budgétaire pour le pays est une question qui sera évaluée dans le cadre de nos discussions pour le nouveau cadre de partenariat pays », déclare Mme Hawa Cissé Wagué, Représentante Résidente de la Banque Mondiale au Burundi.

Pour elle, le cadre de partenariat pays qui couvrait la période 2019-2024 vient de prendre fin. « Actuellement, nous sommes en discussion avec le gouvernement pour élaborer une nouvelle stratégie de partenariat. Ce qui permettra de définir les critères d'intervention dans le pays », précise-t-elle avant de souligner que c'est dans ce cadre que seront définis les domaines d'intervention de la BM, les instruments à utiliser pour appuyer le pays et les conditions nécessaires pour que ces instruments puissent être utilisés.

Et d'ajouter : « Nous sommes très conscients de la situation économique difficile et de son impact sur la population. Nous allons étudier ensemble les solutions à y apporter. »

La Représentante de la Banque Mondiale au Burundi annonce également que la Banque Mondiale est prête à intervenir pour faire face à la pénurie de carburant, un défi

chronique qui affecte même les activités de la banque et qui a un impact négatif sur le pays. « Bien sûr, c'est au gouvernement de trouver une stratégie et la BM est là pour

appuyer. Nous allons continuer à dialoguer avec le gouvernement pour déterminer de quelle manière l'accompagner dans cette situation », remarque-t-elle.

Le taux de décaissement toujours faible

« Pour l'année fiscale 2024, qui a commencé le 1^{er} juillet 2023 et qui s'est terminée le 30 juin 2024, le taux de décaissement a été de 36%, soit environ 200 millions USD décaissés », précise Mme Hawa Cissé Wagué avant de rappeler que l'année fiscale de la BM coïncide avec l'année budgétaire du pays.

Elle indique que pour l'année fiscale en cours (juillet 2024 à aujourd'hui), le taux de décaissement s'élève à 70 millions USD.

La Représentante Résidente de la BM au Burundi explique que la raison pour laquelle le taux de décaissement n'atteint pas 100% est la pénurie répétée de carburant. Cette pénurie affecte directement les activités de construction d'écoles, de centres de santé, ainsi que les missions sur le terrain pour l'exécution du projet «Merankabandi».

Et de déplorer : « La passation des marchés prend beaucoup de temps en raison du manque de capacité. »

A ce jour, le montant total engagé dans le portefeuille est de 1,906 milliards USD en dons, répartis sur 20 projets. Cependant, le montant non décaissé s'élève à 1,212,85 milliards USD. L'année 2024 a été marquée par une augmentation significative de l'engagement de la BM au Burundi, selon toujours Mme Hawa Cissé Wagué. De nouveaux projets ont été préparés et approuvés en 2024 pour un montant total de 703 millions USD, afin de soutenir les programmes prioritaires du gouvernement.

Mélance Maniragaba



Pour améliorer la productivité des terres et renforcer de la résilience communautaire, plus de 115 000 tonnes de semences de haricots biologiques enrichies, 34 715 tonnes de maïs hybride ont été distribuées aux bénéficiaires.



1.0 HISTORIQUE

L'Agence de Facilitation du Transport de Transit du Corridor Central (AFTTCC) est une agence multilatérale créée par un Accord entre les sept Gouvernements de la République du Burundi, de la République Démocratique du Congo (RDC), de la République du Malawi, de la République du Rwanda, de la République-Unie de Tanzanie, de la République de l'Ouganda et de la République de Zambie. Le Corridor Central est un réseau de transport multimodal et de la logistique intégrée qui relie les États membres de l'AFTTCC à la mer via le port de Dar-es-Salaam.

L'AFTTCC travaille avec les Gouvernements des États membres et d'autres Partenaires de Développement pour améliorer l'efficacité du Corridor de Transit afin de faciliter le commerce et l'intégration régionale.

L'AFTTCC recherche un(e) candidat(e) potentiel(le) pour occuper un poste vacant de Chef de Département de la Logistique du Fret et de la Facilitation du Transit. Le Chef de Département de la Logistique du Fret et de la Facilitation du Transit à recruter doit être hautement professionnel et compétent et qui satisfait aux critères suivants, conformément aux termes de référence.

2.0 Rôle et Responsabilité du Chef de Département de la Logistique du Fret et de la Facilitation du Transit.

L'objectif global de cette fonction est de veiller à ce que l'AFTTCC mette correctement en œuvre et se conforme aux systèmes et procédures conformément aux politiques et procédures de l'AFTTCC afin d'améliorer les performances du Corridor.

Le Chef de Département de la Logistique du Fret et de la Facilitation du Transit a pour principales fonctions de :

- i. Examiner et analyser des données afin de préparer des rapports détaillant les résultats des enquêtes routières et de se tenir au courant de l'évolution des activités en utilisant diverses applications logicielles, telles que des tableurs, des bases de données relationnelles, des logiciels statistiques et des logiciels graphiques pour assembler, manipuler et ou mettre en forme des données et des informations afin de préparer des rapports statistiques, des tableaux, des graphiques et des diagrammes.
 - ii. Développer et maintenir une base de données opérationnelle permettant de suivre les performances et le fonctionnement du corridor.
-
- iii. Recueillir des informations et compiler des rapports afin de générer des idées et des initiatives qui tirent parti des forces existantes et potentielles du corridor central pour apporter des avantages supplémentaires substantiels à l'AFTTCC.
 - iv. Évaluer les besoins des transporteurs afin d'identifier les exigences en matière d'investissement et de formuler des recommandations.
 - v. Analyser les indicateurs clés de performance dans le corridor afin d'améliorer les rendements.
 - vi. Faire une évaluation commerciale de diverses initiatives de marketing pour l'AFTTCC afin d'assurer la promotion des services fournis pour développer de nouveaux marchés, augmenter la part de marché et permettre au Corridor Central d'obtenir une position concurrentielle dans ce domaine.
 - vii. Réaliser des missions d'analyse détaillée de la concurrence.
 - viii. Coordonner (ou planifier) les projets et veiller à ce que les contrôles administratifs, la qualité et l'efficacité des procédures soient adéquats.
 - ix. Analyser et suivre les performances des initiatives des parties prenantes et entreprendre une planification prospective pour la prospérité du corridor central.
 - x. Renforcement des capacités et sensibilisation des professionnels de transport et décideurs politiques sur le programme de fret respectueux de l'environnement en vue de la transition du corridor central vers un système de transport de marchandises plus durable et plus résilient.
 - xi. Être Responsable de l'identification, de la négociation et de la gestion des relations avec les différents groupes constitués par les utilisateurs.
 - xii. Effectuer d'autres activités liées au travail qui lui sont confiées par le Secrétaire Exécutif.

3.0 Rapport/Coordination

Le responsable de la logistique du fret et de la facilitation du transit rend compte au Secrétaire Exécutif de l'AFTTCC ou à tout autre fonctionnaire désigné au sein de l'AFTTCC.

4.0 Compétences et expérience :

Dans l'exercice de ses fonctions, le Chef de Service de la logistique du fret et de la facilitation du transit doit toujours faire preuve des compétences suivantes :

- i. Avoir de bonnes compétences interpersonnelles, interculturelles et organisationnelles.
- ii. Excellentes aptitudes à la communication et à la rédaction.
- iii. Avoir au moins 6 ans d'expérience approfondie dans la gestion du fret et de la logistique et dans les politiques et procédures de facilitation des échanges commerciaux.

- iv. Avoir Une expérience d'au moins 6 ans au sein d'une organisation régionale ou internationale est un atout supplémentaire.
- v. Des compétences en informatique en particulier appropriées sont exigées ;
- vi. Compétences informatiques, en particulier Microsoft Office (Word, Excel, Access) ou tout autre logiciel statistique ; la connaissance d'ODOO, de SAGE, de SAP ou d'OCS est souhaitable.
- vii. Procédures de financement des donateurs ;
- viii. Avoir une expérience de travailler avec des Organisations Intergouvernementales ou Régionales est un atout supplémentaire.

5.0 Compétences minimales :

- i. Avoir une Licence en gestion des transports et de la logistique, en gestion du fret ou en déclaration et expédition, assortie d'une expérience professionnelle de dix ans.
- ii. Maîtrise en Sciences Economiques, Ingénierie et domaines apparentés avec des connaissances avérées en gestion des transports et de la logistique, en gestion du fret ou en déclaration et expédition, assortie d'une expérience professionnelle de huit ans.

6.0 Compétences Linguistiques

- i. Maîtrise l'Anglais ou le Français
- ii. La Maîtrise de l'Anglais et du Français constitue un atout supplémentaire.

7.0 Durée du Contrat

La durée du contrat est de 5 ans renouvelable (deux fois) en fonction de la disponibilité des fonds et de la performance.

8.0 Nationalité:

Ce poste est uniquement réservé aux personnes de nationalité burundaise.

9.0 Limite d'Age

La limite d'âge pour ce poste est de 45 ans.

10.0 Processus de Candidature

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leurs dossiers de candidature, composés de :

1. Une lettre de motivation détaillant l'adéquation au poste.
2. Un Curriculum Vitae (CV) comprenant au moins trois références professionnelles.

3. Copies certifiées conformes des certificats et titres académiques.

Les Candidatures devraient être envoyées à l'adresse e-mail ci-dessous

vacancy@centralcorridor-tfa.org

Avec copie à l'adresse e-mail du Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme

mincommerce@mctit.gov.bi

Avant le **5 février 2025 à 23:59**.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour interviews.

11.0 Termes and Conditions

Le poste d'attache est à Dar-es-Salaam, Tanzanie, avec des déplacements occasionnels dans la région. Le Salaire et avantages seront compétitifs et proportionnels aux qualifications et expérience.

Avis d'Appel d'Offre pour le recrutement d'un consultant (cabinet) chargé d'actualiser le Manuel des Procédures Administratives, Comptables et Financières de l'Imprimerie HOPE DESIGN

Hope Design S.A est l'un des leaders de l'imprimerie au Burundi créée en 2009. Elle produit une large gamme d'imprimés, incluant des papiers industriels, des supports publicitaires, et des documents pour des entreprises privées et publiques, locales et étrangères.

L'imprimerie est dotée d'outils de gestion dont le manuel de procédures administratives, comptables et financières, élaboré en 2017.

Au fil des années, l'imprimerie a connu une évolution positive aussi bien sur le plan technique, opérationnel qu'au niveau gestion des ressources humaines, ce qui fait que le manuel des procédures soit révisé conformément aux changements connus.

C'est ainsi que l'imprimerie HOPE DESIGN souhaite actualiser son Manuel de Procédures Administratives, Comptables et Financières afin d'assurer une meilleure gestion de ses ressources et de ses opérations.

Les candidats intéressés, de niveau minimum bac + 4 en Economie, Gestion, Finances, Audit ou autre domaine connexe pertinent et ayant une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine, sont invités à soumettre leurs offres technique et financière à la direction générale de Hope Design sise au quartier industriel, Chaussée d'UVIRA (route Gatumba), **au plus tard Lundi le 03 février 2025**

Les dossiers de candidature comprennent (i) un CV détaillé du consultant ou profil du cabinet, (ii) des références des missions similaires réalisées, avec attestations de services rendus prouvant l'expérience dans le domaine, (iii) une proposition méthodologique et un calendrier de mise en œuvre, et (iv) l'offre financière indiquant le coût estimé de la mission.

Les consultants ou cabinets intéressés sont invités à consulter les Termes de Référence disponibles sur le lien suivant <https://shorturl.at/A2rj5> ou se rendre directement au siège de HOPE DESIGN ci- haut indiqué, pendant les heures de service, de 8h00 et 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Pour toute question ou demande de clarification, veuillez contacter au 65800021 ou au 22275944 ou envoyer un mail à ressources@hopedesign.bi avec copie à hopedesign@hopedesign.bi

ELEVAGE

Des cas de fièvre aphteuse déclarés à Cibitoke

La divagation des animaux et la commercialisation de la viande de bœuf restent interdites dans la province de Cibitoke jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure fait suite à une récente épidémie de « fièvre aphteuse » signalée dans cette localité. La bonne nouvelle est que cette fièvre n'est pas transmissible à l'homme. Dans un contexte de rareté de la viande dans différents marchés du pays, la maladie risque de nouveau d'exploser les prix du steak.



La fièvre aphteuse est une maladie virale grave, hautement contagieuse, qui a des répercussions économiques. Elle affecte principalement les bovins, les porcs, les ovins, les caprins, etc.

C'est par un communiqué du 18 janvier 2025 que le gouverneur de la province de Cibitoke a informé les éleveurs et les commerçants de viande que le mouvement du bétail est désormais suspendu. «...il est formellement interdit de déplacer les vaches d'une commune à une autre. Par conséquent, la commercialisation de la viande est également proscrite ». Cette mesure vise à limiter la propagation de la maladie, qui touche déjà certaines communes de la province. Les communes de Bukinyana, Mabayi et Rugombo sont actuellement les plus touchées. La commune Bukinyana cumule le plus grand nombre de cas. Il est vivement recommandé aux éleveurs de signaler immédiatement tout signe suspect de la maladie, conclut le communiqué.

Que sait-on de cette maladie virale ?

La fièvre aphteuse est une maladie virale grave, hautement contagieuse qui a des répercussions économiques. Elle affecte principalement les bovins, les porcs, les ovins, les caprins et d'autres artiodactyles (animaux à sabots fendus). Certaines espèces

de cervidés, d'antilopes, ainsi que les éléphants et les girafes sont également sensibles à cette maladie. Le micro-organisme responsable de la fièvre aphteuse est un aphtovirus de la famille des Picornaviridés. Il existe sept souches distinctes (A, O, C, SAT1, SAT2, SAT3, Asia1), chacune nécessite une souche vaccinale spécifique pour garantir complètement l'immunité de l'animal vacciné.

Bien que la fièvre aphteuse soit rarement fatale chez les animaux adultes, la mortalité est souvent élevée chez les jeunes animaux en raison de complications telles que la myocardite ou le défaut d'allaitement si la mère est elle-même infectée. Cependant, la maladie se caractérise par une hyperthermie et engendre des lésions nasales, buccales, podales et mammaires qui débutent par des vésicules. Elle provoque de graves pertes de production et bien que la majorité des animaux survivent, ils en ressortent souvent affaiblis et débilisés.

Des voies de transmission de la maladie

Le virus de la fièvre aphteuse est présent surtout dans les excréments et les sécrétions des animaux contaminés. Il peut être détecté dans le lait et les semences-éjaculat jusqu'à quatre jours avant l'apparition des signes cliniques. Les animaux infectés expirent de grandes quantités de virus sous forme d'aérosols qui peuvent infecter d'autres animaux par voie respiratoire ou par voie orale. Ainsi, les animaux guéris de l'infection peuvent rester porteurs du virus.

La gravité de la fièvre aphteuse réside dans la facilité avec laquelle le virus se propage, notamment par les modes suivants : l'introduction de la maladie dans un troupeau par de nouveaux animaux porteurs du virus (dans la salive, le lait, la semence, etc.) ; l'utilisation d'enclos, de bâtiments ou de véhicules contaminés pour héberger ou

transporter des animaux sensibles ; la présence de matériel contaminé, tel que foin, aliments, eau, lait ou produits biologiques; le port de vêtements ou de chaussures contaminés ou l'utilisation d'équipements contaminés; la distribution à des animaux sensibles de viande, de produits d'origine animale, ou d'aliments crus ou mal cuits, contaminés par le virus et la dissémination virale par des aérosols transportés par l'air à partir d'une exploitation contaminée.

Quid des manifestations cliniques ?

La gravité des signes cliniques dépend de la souche virale, de l'âge des animaux et de l'espèce touchée. Les symptômes sont généralement plus graves chez les bovins et les porcs des élevages intensifs que chez les ovins et les caprins. Les signes cliniques se manifestent typiquement par des lésions (vésicules) au niveau du nez, de la langue, des lèvres, de la cavité orale, des espaces interdigités, au-dessus des ongles, sur les trayons, ainsi qu'aux points de compression de la peau. D'autres symptômes fréquents incluent la fièvre, la dépression, l'hypersalivation, la perte d'appétit et de poids, ainsi qu'une chute de la production de lait.

Cependant, la santé des jeunes veaux, agneaux, chevreaux et porcelets peut être compromise en raison du manque de lait provenant de mères infectées. En cas de contamination par le virus aphteux, la mort peut survenir chez les jeunes animaux avant même l'apparition des vésicules, si le virus endommage le muscle cardiaque.

Les vésicules guérissent généralement en une semaine, mais les répercussions de la maladie sur

la croissance ou la production de lait peuvent persister au-delà de la guérison. Par ailleurs, les animaux guéris peuvent parfois rester porteurs du virus et être à l'origine de nouveaux foyers de la maladie.

Des mesures pour endiguer la propagation

Les plans d'urgence sanitaire mis en place en cas de foyers identifiés déterminent les actions à entreprendre pour éradiquer la maladie, à savoir : l'abattage planifié de tous les animaux contacts, qu'ils soient infectés, guéris ou sensibles à la fièvre aphteuse ; l'élimination correcte des animaux morts et de tous les produits d'origine animale ; la surveillance et la traçabilité des animaux d'élevage potentiellement infectés ou exposés ; l'imposition de mesures strictes de quarantaine et de contrôle des déplacements des animaux, des équipements et des véhicules ainsi que la désinfection rigoureuse des bâtiments et de tout le matériel contaminé (instruments, véhicules, vêtements, etc.).

La vaccination reste un élément clé d'une stratégie de lutte efficace contre la fièvre aphteuse. La décision de recourir à la vaccination relève de la responsabilité de chaque Etat. En fonction de la situation épidémiologique et afin de limiter l'impact de la maladie, la couverture vaccinale massive ou ciblée des sous-populations animales ou des zones spécifiques reste indispensable. Il est fortement recommandé d'utiliser des vaccins à virus inactivés contrairement aux vaccins à virus vivants, dont l'utilisation est déconseillée en raison du risque de réversion vers la virulence.

Aline Niyibigira



**PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT RURAL
(PRODER)**

PRET FIDA N° 2000004133

DON FIDA N° 2000004134

DON FIDA N° 2000004907

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt pour l'identification et la sélection des
entreprises agrosylvopastorales et halieutiques pour accélération**

Date de publication : 15/04/2025

Date limite de dépôt des candidatures : 17/02/2025

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités relatives au parcours d'accélération d'entreprises, le Programme de Développement de l'Entrepreneuriat Rural (PRODER) lance un avis d'appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des entreprises agrosylvopastorales portées par des jeunes et des femmes qui désirent être accompagnées pour accroître ou diversifier leurs produits et services.

Cet appel est ouvert aux entreprises (ou coopératives) individuelles ou collectives portées par des jeunes ou des femmes et répondant aux critères suivants :

- Être une entreprise ou coopérative en activité et reconnue par la loi
- Être active dans les secteurs suivants : agriculture, élevage, environnement, transformation agroalimentaire, services et métier connexes aux activités agropastorales et halieutiques ;
- Être active dans la zone d'action du PRODER constituée par les provinces de Bubanza, Cibitoke, Kayanza, Ngozi, Muyinga, Karusi, Gitega, Muramvya, Ruyigi, Rutana, Makamba et Bururi

Les termes de référence sont téléchargeables aux sites webs www.programmefidaburundi.org des projets et programmes financés par le FIDA au Burundi, www.burundijobs.bi du journal Burundi jobs et www.arp.bi de l'Autorité de régulation des marchés publics et affichés aux Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (BPEAE) des provinces d'intervention du projet et aux bureaux des coordinations régionales des projets financés par le FIDA au Burundi à Ngozi et à Gitega.

Le dossier à déposer comprendra les éléments suivants :

- Une lettre de transmission du dossier adressée au Coordonnateur du PRODER

Le dossier à déposer comprendra les éléments suivants :

- Une lettre de transmission du dossier adressée au Coordonnateur du PRODER
- La fiche de manifestation d'intérêt dûment complétée et signée par le représentant de l'entreprise de l'entreprise (mettre les annexes renseignant sur les différents points des critères de sélection)
- Les documents d'enregistrement de l'entreprises ou de la coopérative
- Liste et âge des actionnaires ou des membres de la coopérative
- Liste des employés permanents et / ou temporels de l'entreprise ou de la coopérative
- Déclaration du chiffre d'affaires

L'ensemble de de tous ces documents sera mis dans une enveloppe fermée portant la mention :

A Monsieur le Coordonnateur du PRODER

« Manifestation d'intérêt pour la sélection des entreprises agrosylvopastorales à accélérer »

Les dossiers de manifestations d'intérêts seront déposés aux Bureaux Provinciaux de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage de la zone d'action au plus tard le 14/02/2025 à 10 heures.

Des éclaircissements peuvent être demandés au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite des manifestations d'intérêt, afin que les réponses du PRODER puissent être communiquées à tous les soumissionnaires au plus tard 5 jours calendaires avant cette date. Les demandes d'éclaircissements doivent être envoyées à l'adresse physique suivante : Secrétariat du PRODER, situé dans le Bâtiment des projets/programmes appuyés par le FIDA, au 1^{er} étage, Avenue du large N° 30, Zone KININDO, Commune MUHA, BUJUMBURA Mairie ou par Courriel à nti.come@programmefidaburundi.org du Coordonnateur avec copie pour information à elie.bunuma@programmefidaburundi.org du responsable de la Composante1 et à egidiusniyo@yahoo.com du Responsable de Passation des Marchés.

Fait à Bujumbura, le 14/01/2025

Le Coordonnateur du PRODER

Côme NTIRANYIBAGIRA



2024 avec 1xBet au Burundi : émotions sportives, récompenses et nouvelles opportunités

Cette année s'est révélée très émouvante pour les passionnés de sport et les joueurs de [1xBet au Burundi](#). Des moments inoubliables lors de tournois majeurs, de nouvelles fonctionnalités de la plateforme et des victoires retentissantes ont fait de 2024 une année spéciale !

Le kaléidoscope sportif de l'année

L'année a commencé par la Coupe d'Afrique des Nations, qui a procuré d'incroyables émotions. 1xBet est un partenaire officiel de la CAF et a activement soutenu le principal tournoi de football de l'année en Afrique. Les échecs inattendus de l'Algérie, de la Tunisie et du Ghana, les sorties dramatiques de l'Égypte et du Maroc, les performances sensationnelles de l'Afrique du Sud et du Cap-Vert, et bien sûr, le fantastique triomphe de la Côte d'Ivoire ont rendu cette compétition inoubliable.

En été, nous avons eu le plaisir d'assister aux Jeux olympiques de Paris, où les athlètes africains ont une fois de plus brillé sur la scène mondiale et démontré la force de leur esprit en décrochant de nombreuses médailles.

Qu'est-ce que les Burundais choisissent sur 1xBet en 2024 ?

Les joueurs burundais n'ont pas été en reste par rapport à leurs idoles dans leur amour du sport. Les parieurs jetaient le plus souvent leur dévolu sur le football, le basket-ball, le hockey, le tennis et FIFA.

Voici le hit-parade des championnats préférés sur la plateforme 1xBet :

1. Premier League
2. LaLiga
3. Serie A

Les plus gros gagnants de 2024

Les clients de 1xBet savent que tout est possible dans cette vie si l'on croit en ses connaissances et en sa bonne étoile. Le plus gros gagnant de l'année dernière a empoché la somme colossale de 82 379 532 BIF. Il a fait un pari combiné de 17 événements, a misé 150 000 BIF et a ainsi multiplié sa mise par 549.



Qu'est-ce qui attire les joueurs chez 1xBet ?

* [Un bonus de bienvenue de 200%](#) sur le premier dépôt jusqu'à 1 100 000 BIF.

* Une large gamme de paris avec des milliers d'événements sportifs chaque jour.

* La possibilité de regarder des matchs gratuitement directement sur le site web ou l'application.

La société est fière de souligner que ses efforts ont été dignement reconnus en s'imposant dans la catégorie « Meilleur bookmaker en Afrique » aux SIGMA Africa Awards.

Des partenariats qui changent la donne

L'une des principales réalisations de 2024 est son partenariat avec la FIBA, la fédération internationale de basket-ball qui organise les principaux tournois de cette discipline. En outre, la société soutient toutes les grandes compétitions de football en Afrique grâce à son partenariat avec la Confédération africaine de football. 1xBet compte également parmi ses partenaires des géants tels que le FC Barcelone, le PSG et le roi de l'afrobeat Davido.

Au Burundi, le musicien Sat-B et le chanteur Drama T sont devenus les ambassadeurs du bookmaker. La société a par

ailleurs signé un contrat de sponsoring avec la Fédération de football du Burundi. 1xBet contribuera au développement du jeu numéro un dans le pays et est convaincu que dans un avenir proche, les Hironnelles pourront se qualifier pour la Coupe d'Afrique des Nations pour la deuxième fois de leur histoire, avec de nouveaux joueurs du niveau de Saido Berahino dans leurs rangs.

Des divertissements pour tous les goûts

La section Casino continue de ravir les utilisateurs : des jeux avec croupiers en direct, des machines à sous passionnantes et une foultitude d'autres attractions garantissent que vous ne vous ennuyez point. Les jeux les plus populaires parmi les Burundais sont

1. Crash
2. Crystal
3. Under and Over 7
4. Spin and Win
5. Thimbles

Traditionnellement, dans les pays où la marque est présente, on voit s'organiser autour d'elle des communautés locales qui incitent les gens à participer à de diverses initiatives sociales. Au Burundi, cette communauté s'est formée sur les pages des réseaux sociaux de la marque où sont publiées des informations utiles sur les événements sportifs en cours et les promotions à ne pas

manquer. Rien que cette année, 1xBet a organisé 33 concours sur [Instagram](#) et [Facebook](#) qui ont permis à plus de 90 joueurs chanceux d'emporter des prix de valeur.

L'année réussie a sans aucun doute été couronnée par l'offre WOW-promo. Les participants pariaient sur leurs événements sportifs préférés et collectaient des coupons qui leur permettaient d'emporter des prix alléchants. Les gagnants pouvaient obtenir des points bonus pour leurs comptes 1xBet, un iPhone 14 Pro flambant neuf ou même 3 000 dollars !

Participation à la vie sociale du pays

1xBet s'intéresse à différents aspects de la vie au Burundi. En partenariat avec l'organisation L-TOFA, l'entreprise a organisé un colloque pour les femmes albinos afin d'améliorer leur adaptation sociale. Les participantes ont partagé leurs réussites et ont reçu un soutien pour surmonter la discrimination. 1xBet souligne l'importance de lutter contre les préjugés et s'engage à aider les personnes atteintes d'albinisme à trouver leur place dans la vie.

Programme d'affiliation 1xPartners

Les clients du bookmaker peuvent non seulement diversifier leurs loisirs avec les paris, mais aussi développer leur propre activité grâce au programme d'affiliation 1xBet.

La priorité du bookmaker est de rendre la plateforme 1xPartners aussi accessible, qualitative et conviviale que possible pour chaque partenaire.

Cette priorité a été reconnue lors de la prestigieuse conférence International Gaming Awards-2024, où le bookmaker a été récompensé dans la catégorie « Affiliate Company of the Year ».

En 2025, 1xPartners deviendra encore plus pratique grâce à des mises à jour. La société prévoit d'améliorer l'interface de la plateforme et d'ajouter une fonction « Calendrier des événements » pour programmer les activités. Les outils analytiques seront également modernisés, ce qui permettra aux partenaires de mieux évaluer l'efficacité de la publicité. Le développement des réseaux sociaux et l'annonce des événements en cours permettront d'attirer de nouveaux participants et de renforcer la coopération avec les partenaires actuels.

L'année 2024 nous a offert de nombreux moments éblouissants, et 1xBet est confiant qu'il y aura encore plus de victoires à venir. Que 2025 vous apporte encore plus de succès avec [le meilleur bookmaker !](#)

Utilisez le code promo - BURUNDI25X - et recevez des bonus de bienvenue lors de votre inscription.



VOULEZ -VOUS RENFORCER VOTRE VISIBILITÉ? VOULEZ-VOUS OFFRIR DES CADEAUX CUSTOMISÉS DE FIN D'ANNÉE?

PARMI SA GAMME DE PRODUITS, HOPE DESIGN VOUS PROPOSE DES GOURDES PERSONNALISÉES

